

STAGE LANGUES VIVANTES

Collège et lycée :

où en sont les langues vivantes ?

Lycée BÉHAL ou Visio
6 Rue Paul Eluard à LENS

JEUDI 21 JANVIER 2021
9h00 à 17h00

Situation des langues vivantes dans l'académie et au niveau national :

- diversification en collège et en lycée
- réforme du lycée : spécialités, lv3... quelles perspectives ?
- état des lieux en collège 4 ans après la réforme
- expérimentation « Calais bilingue »
- évaluations et certifications
- problèmes métier liés au cadre sanitaire

En présence de Georges Thaï, responsable national du secteur LV du SNES-FSU

Organisation de la journée :

- ▶ 8h30-9h30 accueil, point sur les situations particulières d'établissements avec les stagiaires
- ▶ 9h30-pause déjeuner : point sur l'actualité générale et début du stage LV
- ▶ Après-midi : suite du stage LV, débat sur les mandats à porter en congrès

Si toutes ces questions vous intéressent, venez en discuter librement avec des militant.es du Snes-FSU et vos collègues d'autres établissements lors des stages que nous vous proposons. Repartez avec des idées à partager en salle des profs !

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée. Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage, soit le 18 décembre ([modèle à compléter](#)).

Inscription :



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN